

CCAPV : Pays d'Art et d'histoire :Clumanc

15 Mai 2022 , Rédigé par Service Communication de la CCAPV Publié dans #CCAPV





**Photo juillet 2007 lors de la
mise en place des cadran solaire
sur plusieurs village de
Communauté de Communes**

La chronique des patrimoines « Du côté de chez nous »

Cette semaine, partons à... Clumanc

La CCAPV, candidate au label Pays d'Art et d'Histoire, vous présente ses 41 communes !

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée dans une démarche de candidature au label

« Pays d'Art et d'Histoire ».

Objectif : déposer la candidature et obtenir le label en 2023.

plus d'informations sur le label :

<https://www.culture.gouv.fr/.../Label-Ville-et-Pays-d-art...>

Aujourd'hui il nous parle du sympathique village de Clumanc ...

Découvrons Clumanc

Le saviez-vous

👉 Nom des Habitants : Les Les Clumancaises et Clumancais

👉 Saint Patron : Notre Dame

👉 Fête patronale : autour du 14 juillet. Avant, chaque hameau avait sa fête patronale

Le 16 août 2021, la CCAPV a été reçue par les élus de Clumanc pour faire le point sur les projets de restauration et valorisation du patrimoine bâti, naturel, paysager de la commune et échanger sur le label Pays d'Art et d'Histoire.

Le nom de Clumanc apparait au 11ème siècle et le prieuré Saint-Honorat est indiqué comme possession de l'abbaye de Lérins en 1259. Héritier de la fragmentation médiévale de sa seigneurie, le territoire de Clumanc se compose essentiellement de bastides et de hameaux, sans village central.

Ainsi, entre le 14ème et le 18ème siècle, les archives indiquent plus de 30 familles ayant des droits de propriété. Malgré ce morcellement, une partie non négligeable des terres de la seigneurie de Clumanc était aux mains des membres de la famille d'Oraison, seigneurs de Clumanc depuis au moins 1145, dont le dernier représentant, Nicolas d'Oraison, mourut en 1581.

Les droits de la seigneurie furent ensuite revendus à plusieurs propriétaires jusqu'au rachat de l'ensemble - entre 1618 et 1627 - par Julien de Périer, petit-fils d'un marchand de Moustiers-Sainte-Marie et conseiller au Parlement de Provence. Les descendants de Julien de Périer gardèrent possession de l'essentiel de la seigneurie jusqu'à la Révolution.

La commune de Clumanc s'étend sur 53,68 km² et est traversée par la vallée de l'Asse, rivière qui prend sa source près du sommet de Couard (environ 1800 m). Cette vallée au fond large et aux pentes adoucies, présente une forme de cuvette très évasée. La vallée dite de l'Asse de Clumanc offre au regard une succession de parcelles agricoles parfois séparées par des haies, de landes et de forêts, entrecoupées de curiosités géologiques, avec pour toile de fond des sommets imposants.

Le pastoralisme et les activités agricoles sont encore très présents dans le village et participent au maintien de ce paysage ouvert.

La géologie à Clumanc est riche et complexe et la commune fait partie du territoire de la Réserve Nationale Naturelle Géologique de Haute Provence. Les roches de la vallée de l'Asse se sont quasiment toutes formées par sédimentation* en milieu marin. On y trouve des gypses du Trias (-220 millions d'années), des couches de calcaires durs formées au Jurassique (de -200 à -145 millions d'années), des alternances marno-calcaires, des calcaires gris, des marnes noires aussi appelées robines et des calcaires blancs du Crétacé (de -145 à -65 millions d'années). A Clumanc, des grès d'origine calcaire et de couleur ocre-jaune, plus connus sous le nom « pierre de Clumanc », ont été largement utilisés dans la construction du bâti.

Clumanc a **deux églises** et **quatre chapelles**.

L'église **Notre-Dame**, inscrite au titre des Monuments Historiques, est mentionnée à partir du 14ème siècle. Au milieu du 16ème siècle, elle est agrandie avec la construction de deux chapelles latérales et a connu plusieurs remaniements au fil du temps. L'église **Saint-Honorat** est un bel édifice dont la construction remonte probablement au 13ème siècle même si on la retrouve dans les archives dès le 11ème siècle. L'édifice est en partie reconstruit entre 1750 et 1780. Des travaux d'entretien ont été effectués en 2021 et 2022 en partenariat avec le @Lycée Professionnel Alphonse Beau de Rochas de Digne les Bains.

L'habitat dispersé de Clumanc se retrouve dans les archives.

Trois sites castraux sont indiqués au 13ème et 14ème siècle : Clumanc, Saint-Honorat et Labaud (abandonné vers le 14ème siècle). Au 14ème siècle apparaissent Douroulles et Mauchon, puis au 15ème siècle la Traille et Bourriane, au milieu du 17ème siècle l'Aubre, au 18ème siècle Seisset.

Encore aujourd'hui, Clumanc compte une vingtaine de hameaux. A noter qu'à partir de 1897 jusqu'aux années 1940, la commune a compté jusqu'à quatre écoles primaires : Saint-Honorat, Les Sauzeries Basses, les Bourillons, Notre-Dame.

L'association pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de Clumanc a effectué de nombreuses recherches sur le cadastre napoléonien, l'histoire des hameaux et les écoles.

En 1315, 420 habitants sont recensés à Clumanc, 130 à Labaud et 260 à Saint-Honorat. En 1698, 136 familles sont réparties dans les hameaux. Le maximum démographique est atteint en 1851 avec 1090 habitants. Puis, à l'instar de l'ensemble des villages de la CCAPV, un déclin constant s'amorce au milieu du 19ème siècle avec un dépeuplement jusqu'aux années 1970. Le recensement donne 560 habitants en 1901, 315 habitants en 1931 et 166 habitants en 1962. En 2018, Clumanc compte 217 habitants.

ZOOM sur LE CHATEAU DE CLUMANC

Le château de Clumanc attire le regard depuis la route. Les origines de cet édifice qui a remplacé le château-fort médiéval ne sont pas connues. La construction semble devoir être attribuée aux Périer, devenus seigneurs majeurs de Clumanc au début du 17ème siècle. Partagé en deux lots après la Révolution, le château est vendu et tombe progressivement en ruine. L'actuel propriétaire a consolidé les vestiges et réhabilité une partie. Le château n'est pas visitable.

*Le coin des cruciverbistes

SEDIMENTATION

La sédimentation est l'ensemble des phénomènes qui conduisent à la formation et au dépôt d'un sédiment.
Service Communication de la CCAPV